

Règlement intérieur de la Madrassa

Pour un meilleur enseignement au profit de nos enfants, quelques règles relatives à la bonne marche de la Madrassa sont fixées ci-dessous :

● L'élève doit :

- être attentif, suivre et bien écouter pendant les cours.
- bien apprendre, bien réviser ses leçons à la maison.
- venir au cours muni de ses affaires (sac, livres, cahier, stylo...).
- éviter de s'absenter sans excuse valable.
- se présenter à la Madrassa habillé convenablement, et en respect de la tenue

vestimentaire musulmane, c.à.d:

· *Le Garçon habillé de linges qui couvre du torse (les épaules incluses) au bas des jambes (couvrant la moitié du tibia, mais ne dépassant pas les chevilles), avec un bonnet sur la tête.*

· *La fille habillée de linges qui couvrent de la tête (visage découvert) à la poitrine, et des épaules aux pieds (les bras et les jambes inclus).*

● Les parents doivent :

- S'informer (auprès de la Madrassa) et Suivre l'apprentissage et la progression de leurs enfants.
- Aviser l'enseignant et en avance, du jour et de la durée de toute absence de l'élève (même par téléphone) ⁽¹⁾.
- Acheter les fournitures recommandés par la Madrassa (comme cahier, livres, stylo, etc...).
- Venir chercher leurs enfants à l'heure fixée par la Madrassa.

● L'enseignant doit :

- Appliquer le programme pédagogique fixé par la Madrassa.
- Etre à l'écoute et à la disposition des parents par rapport à tout ce qui peut amener à l'amélioration des résultats de leurs enfants.

● La Madrassa se doit :

- De mettre en place le programme d'enseignement, nécessaire pour nos enfants.
- De programmer une Réunion, Direction, Parents et enseignant tous les 3 mois incha_Allah.

● La Cotisation Mensuel :

Afin de faciliter les achats et les commandes du matériel d'enseignement, Une participation mensuel de 5€ est sollicité pour ceux qui le peuvent ⁽²⁾.

Le non-respect des règlements de la Madrassa est de nature à perturber le bon déroulement des cours et à affecter la qualité de l'enseignement, donc nous comptons sur le sérieux de toutes les parties pour la réussite du projet éducatif au profit de nos enfants.

Qu'ALLAH nous aide dans notre responsabilité et nos taches.

1- Veuillez vous adresser au frère Ahmed (Mourchad) 0694 035 506. 2- (non obligatoire)